

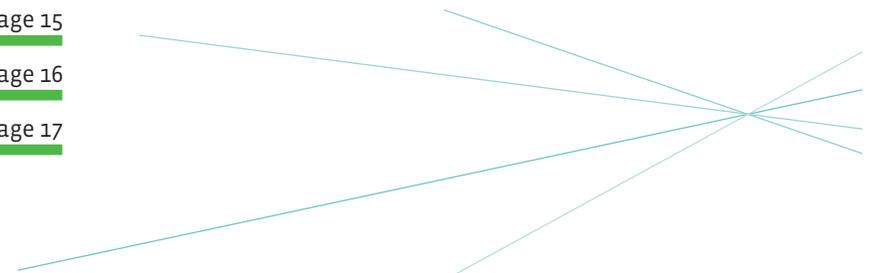
Rapport annuel

12 13

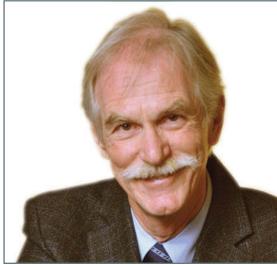

CÉGEP
ÉDOUARD
MONTPETIT

Table des matières

Mot du président du Conseil d'administration et du directeur général	page 3
Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017 et autres faits saillants	
ORIENTATION 1 - Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes	page 4
ORIENTATION 2 - Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail	page 5
ORIENTATION 3 - Offrir aux étudiants jeunes et adultes un milieu d'études et de vie accueillant et stimulant	page 6
ORIENTATION 4 - Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant	page 7
ORIENTATION 5 - Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep	page 8
Bilan des dépenses	
Réinvestissement provincial	page 9
Plan institutionnel de réussite et de diplomation & Mesure de soutien à la réussite	page 10
Mesures favorisant de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif	page 10
Suivis relatifs à l'article 18 de la loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget visant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette	page 10
États financiers	page 11
Quelques statistiques sur le Cégep	
Population étudiante	page 12
Rendement scolaire	page 13
Nombre de diplômes décernés	page 13
Portrait des ressources humaines	page 14
Données de fréquentation du Centre sportif	page 14
Instances décisionnelles & code d'éthique et de déontologie	page 15
Nous joindre	page 16
Annexe	page 17



Mot du président du Conseil et du directeur général du Cégep



Paul St-Onge
président du Conseil d'administration



Serge Brasslet
directeur général du Cégep

Exprimer son appartenance à Édouard-Montpetit

Des réalisations nombreuses et variées, par un personnel toujours soucieux d'offrir le meilleur de lui-même! C'est le constat qui se dégage de cette 1^{re} année de mise en œuvre du *Plan stratégique 2012-2017* au cégep Édouard-Montpetit.

En 2012-2013, fidèle à sa tradition, le Cégep a poursuivi ses efforts en vue de consolider et d'enrichir son offre de formations, et notamment d'offrir un DEC-BAC en Techniques d'éducation à l'enfance – enseignement préscolaire et primaire, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal. Plusieurs travaux de révision et d'actualisation de programmes d'études, parmi lesquels Arts visuels, Techniques de l'informatique et Sciences humaines, ont également été complétés ou amorcés. C'est aussi au cours de la dernière année, en concertation avec le milieu, que le Cégep a procédé à une révision en profondeur de sa *Politique relative à l'usage, à la qualité et à la valorisation de la langue française*.

À l'École nationale d'aérotechnique, en plus de l'acquisition d'un avion Dornier 328T et d'un simulateur de vol Challenger 601, l'année 2012-2013 a entre autres permis de réaliser le plan d'action découlant de l'autoévaluation du programme de construction aéronautique. Au chapitre de la recherche appliquée, le Centre de technologie en aérospatiale (CTA) s'est enrichi, pour sa part, d'une nouvelle chaire de recherche en fabrication de composantes en matériaux composites et d'un programme pour usinage automatisé de composantes aérospatiales.

Au secteur de la formation continue, le Cégep se réjouit d'avoir obtenu l'accréditation lui permettant de décerner des unités d'éducation continue (UEC) en plus d'avoir accueilli ses toutes premières cohortes d'étudiants en *Courtage immobilier résidentiel* et en *Assurance de dommages et communication en anglais*, formations menant toutes deux à une attestation d'études collégiales (AEC).

L'année 2012-2013 a par ailleurs été marquée par la planification et la mise en branle d'importants travaux de réaménagement. Ce fut le cas au campus de Longueuil, notamment, afin de répondre aux exigences pédagogiques du nouveau programme Technologie de radiodiagnostic, qui accueillait ses premiers étudiants au mois d'août dernier. Parmi les faits saillants de l'année, figure également tout le travail de collaboration qui a mené au grand chantier d'agrandissement du centre sportif du Cégep, qui dessert aussi la communauté de Longueuil, afin d'augmenter la capacité d'accueil de sa principale salle d'entraînement. Le Centre sportif du Cégep sera d'ailleurs l'hôte de la 49^e Finale des Jeux du Québec, à l'été 2014, qui rassemble chaque année près de 3500 jeunes sportifs de tous horizons.

Enfin, cette dernière année a également été l'occasion de mobiliser l'ensemble du personnel et des étudiants autour de la refonte de l'architecture de marque du Cégep, afin que le logo de chacune de ses principales constituantes affiche dorénavant un air de famille plus marqué. Le Cégep est particulièrement fier du succès de cet exercice, car au-delà de permettre de se doter d'une image et d'un message plus unifiés et cohérents auprès de ses publics externes, il a aussi illustré haut et fort le sentiment d'appartenance des employés et des étudiants envers Édouard et son histoire. C'est en effet en très grand nombre, lors d'une consultation publique, que le personnel et les étudiants ont choisi un logo institutionnel arborant toujours un blason, bien que sous une forme épurée cette fois. C'est également dans le cadre de cette opération que le Cégep a retrouvé son nom d'origine, soit « cégep » Édouard-Montpetit en remplacement de « collège » Édouard-Montpetit.

Le bilan de cette dernière année témoigne, encore une fois, du travail continu et du fort sentiment d'engagement des membres du personnel envers la réussite de nos étudiants. Nous saluons leur extraordinaire professionnalisme à faire d'Édouard-Montpetit un formidable milieu d'études et de vie. Avec une population de plus de 15 000 étudiants, tous secteurs d'enseignement confondus, une offre de formation en constante évolution, un personnel engagé et une École nationale d'aérotechnique qui fêtera ses 50 ans de fondation l'an prochain, le cégep Édouard-Montpetit a de quoi être optimiste pour l'avenir!

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 1

Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes

Le soutien à la réussite éducative

/ Au total, 22 projets ont été retenus :

- 13 projets d'aide à la réussite dont un nouveau centre d'aide en chimie au campus de Longueuil et une offre de services accrue au centre d'aide en mathématiques de l'ÉNA;
- 8 projets pédagogiques mis en place, notamment dans les programmes de denturologie, de prothèses dentaires, de génie électrique, d'informatique, d'administration et de techniques administratives;
- un projet de réalisation d'un espace Web afin de mieux faire connaître les disciplines de sciences humaines.

Des initiatives d'enseignants de l'École nationale d'aérotechnique

/ Mesures de dépistage et de référence des étudiants à risque en première et deuxième sessions :

- un projet-pilote en Techniques de construction aéronautique pour contrer le décrochage.

La maîtrise du français : un gage de réussite

/ Révision en profondeur de la *Politique relative à l'usage, à la qualité et à la valorisation de la langue française*.

/ Tenue d'une demi-journée pédagogique portant, entre autres, sur l'enseignement de la langue dans toutes les disciplines, qui a réuni une centaine d'enseignants.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 2

Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail

Des programmes d'études en évolution

À l'enseignement régulier

- /Élaboration du nouveau programme d'Arts visuels.
- /Actualisation des grilles de cours dans les programmes de Soins infirmiers et de Techniques d'orthèses visuelles.
- /Révision du programme de Techniques de l'informatique : les grilles des deux voies de sortie « Informatique de gestion » et « Gestion de réseaux informatiques » ont été modifiées.
- /Évaluation des programmes d'études : les autoévaluations de Techniques d'intégration multimédia et de Sciences humaines sont en cours.
- /Réalisation du plan d'action de l'autoévaluation du programme de Techniques de construction aéronautique.

À la formation continue

- /Élaboration et approbation d'une nouvelle AEC : *Assurance de dommages et communication en anglais*.
- /Développement d'un projet de passerelle DEP-AEC : *Agent de méthode – assemblages structuraux en aéronautique*.
- /Obtention de l'accréditation de la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC) pour décerner des unités d'éducation continue (UEC).

Des projets pédagogiques novateurs

- /Subvention du programme de collaboration université-collèges visant à former et à outiller des enseignants non spécialistes de la langue à mieux encadrer et soutenir leurs étudiants dans la lecture et la production de textes propres à leur discipline.
- /Soutien, par le Cégep, de travaux de recherche portant sur les figures du lecteur et la pratique de la lecture littéraire.
- /Poursuite du développement des activités de mobilité étudiante : 23 projets, impliquant plus de 250 élèves des deux campus, ont été réalisés dans 12 pays; des États-Unis à l'Équateur, en passant par plusieurs pays d'Europe, sans oublier le Nord du Québec.

Autres réalisations saillantes en 2012-2013

- / Acquisition d'un avion Dornier 328T et d'un simulateur de vol Challenger 601 (don).
- / Soutien à l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement :
 - ajout de sept classes branchées dont une à l'ÉNA;
 - premier laboratoire informatique mobile doté de 60 tablettes au campus de Longueuil.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 3

Offrir aux étudiants jeunes et adultes un milieu d'études et de vie accueillant et stimulant

Un environnement stimulant et enrichissant

/ Travail en continu afin de promouvoir la participation des étudiants aux diverses associations et activités étudiantes sur les deux campus :

- réalisation d'études de satisfaction sur l'offre de services;
- soutien à l'organisation et à la promotion d'activités étudiantes;
- poursuite de la mise en œuvre du plan d'action valorisant la participation des groupes étudiants.

/ Tenue de la 7^e édition de la cérémonie annuelle de fin d'études durant laquelle on a procédé à une remise de diplômes à plus de 250 étudiants participants.

/ Conception d'un guide de sensibilisation et d'information, à l'intention des enseignants et de tout le personnel, sur les besoins des étudiants en situation de handicap et les mesures d'aide offertes par le Centre de services adaptés du Cégep.

Des lieux d'étude et de rencontres plus attrayants

/ Rénovation du Café étudiant au campus de Longueuil.

/ Aménagement du Cube des sciences au campus de Longueuil.

/ Réaménagement d'une partie de l'aile E (rez-de-chaussée) en zone de socialisation et de repos.

/ Aménagement d'une station de vélos Bixi au campus de Longueuil.

Autres réalisations saillantes en 2012-2013

/ Obtention de la mention « Cégep vert, niveau *Excellence* ».

/ Mise en œuvre de la campagne « Occupons Édouard » afin de reconnaître l'engagement étudiant, de mieux faire connaître nos programmes d'études, de promouvoir les valeurs et la nouvelle mission du Cégep.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 4

Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant

Des mesures d'attraction et de valorisation du personnel

- / Mise en œuvre du plan d'*Attraction et de fidélisation du personnel* : inauguration de stands de recrutement aux journées portes ouvertes et participation au Salon Ma Carrière.
- / Tenue de la 6^e édition du *Cocktail des nouveaux*.
- / Révision et bonification du *Programme de reconnaissance et d'appréciation du personnel*.
- / Tenue de la 6^e édition de l'activité *Hommage aux auteurs*.
- / Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action du *Programme de prévention et de promotion de la santé*. Quelques nouveautés : offre de menus plus équilibrés à la cafétéria, accès à une clinique de la santé pour le personnel, rénovation de la salle du personnel à la cafétéria du campus de Longueuil.

Un milieu de travail sécuritaire

- / Achèvement de la première phase de la sécurisation de près de 300 machines ou équipements répartis sur les deux campus.

Autre réalisation saillante 2012-2013

- / Lancement du jeu-questionnaire interactif *Méditations linguistiques* afin de parfaire notre connaissance et notre maîtrise du français.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 5

Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep

Implication du Cégep auprès de ses communautés

- / Poursuite des activités d'information, de promotion et de représentation auprès de diverses communautés d'appartenance, sur les plans local, régional et international, notamment par la participation du Cégep à plusieurs comités consultatifs, conseils d'administration, comités-conseil et congrès tant nationaux qu'internationaux. Quelques exemples : Aéro Montréal, Conseil régional des élus de Longueuil (CRÉ), Développement économique Longueuil (DEL), Jeux du Québec.
- / Développement de partenariats stratégiques avec d'autres établissements d'enseignement :
 - poursuite des démarches en vue d'offrir un programme DEC-BAC en Techniques d'éducation à l'enfance et enseignement préscolaire et primaire, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM);
 - élaboration du projet *l'Arrière-boutique* visant à implanter un service de tutorat destiné à des enfants de milieu défavorisé de Longueuil, réalisé en collaboration avec la Commission scolaire Marie-Victorin et le soutien financier de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil.

Un Cégep ouvert sur le monde

- / Recrutement d'étudiants étrangers : poursuite de la mise en œuvre du projet de recrutement et d'accueil des étudiants étrangers, en collaboration avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil.
- / Accueil de délégations étrangères en provenance de la Belgique, du Brésil, de l'Inde, de la France et des États-Unis.
- / Mise en œuvre de l'entente conclue avec l'Institut de maintenance en aéronautique (IMA) de l'Université de Bordeaux assurant le développement d'un continuum de formation pour les étudiants en maintenance d'aéronefs.
- / Missions internationales : réalisation de missions à l'étranger respectivement en Chine, en Espagne, en France, en Inde, au Mexique et au Sénégal, afin d'assurer la poursuite de projets en cours ou en développement.

Des collaborations en recherche

- / Nouveaux projets de recherche en aéronautique au CTA : 4 projets subventionnés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) dont une Chaire de recherche industrielle dans les collèges (ICC-CRIC) en fabrication de composantes aérospatiales en matériaux composites et un programme de Renforcement de l'innovation (ICC-RI) en usinage automatisé de composantes aérospatiales auxquels collaborent des enseignants des départements de construction aéronautique.
- / Projets en cours : 5 projets subventionnés par le Fonds de recherche québécois en sciences humaines (FRQSC), un projet subventionné par le Fonds de recherche québécois en nature et en technologie (FRQNT) et deux par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) auxquels collaborent des professeurs-chercheurs des départements de philosophie, de littérature et français, d'intégration multimédia, d'anthropologie, de préenvol et de construction aéronautique. Quelques sujets traités : la musique, l'enseignement de la littérature, l'application des nouveaux médias à l'analyse historique patrimoniale et la réussite des élèves issus de l'immigration.

Autres réalisations saillantes 2012-2013

- / Tenue de la 5^e édition du colloque de l'aéronautique organisé conjointement par l'École nationale d'aérotechnique et le Centre technologique en aérospatiale (CTA).
- / Refonte de l'architecture de marque du Cégep pour un message externe plus unifié et cohérent : refonte du logo principal et changement de nom (« collège Édouard-Montpetit ») est devenu « cégep Édouard-Montpetit », du logo du Centre sportif, du logo du Fonds de développement incluant aussi un changement de nom (« Fonds de développement » est devenu « Fondation »), création d'un logo pour le campus de Longueuil, mise à jour du logo représentant les équipes sportives les *Lynx*; large consultation des étudiants et des membres du personnel; élaboration et diffusion d'un guide complet de normes graphiques.

Réinvestissement provincial

Sommaire des dépenses réalisées en 2012-2013

Répartition des activités et dépenses selon les quatre axes du Plan stratégique 2006-2011 du Cégep

Axe 1

La qualité de la formation

Dépenses en 2012-2013 : 391 116 \$

- / Soutien aux activités de mobilité étudiante : **79 335 \$**
- / Activités reliées à la mise en œuvre du plan de réussite : **144 062 \$**
- / Activités reliées au renouveau pédagogique au secondaire : **74 822 \$**
- / Développement et mise à jour des compétences chez le personnel enseignant : **92 897 \$**

Axe 2

La réussite éducative

Dépenses en 2012-2013 : 29 319 \$

- / Divers travaux de mise à jour et de développement des infrastructures reliées aux technologies de l'information et des communications (TIC) : **29 319 \$**

Axe 3

La qualité de l'environnement de travail et d'études

Dépenses en 2012-2013 : 179 995 \$

- / Revitalisation des espaces physiques, notamment pour la conception de mobilier sur mesure pour différentes zones de repos et de rassemblement pour les étudiants : **24 190 \$**
- / Accroissement de la fréquence des travaux d'entretien ménager : **77 433 \$**
- / Sécurité supplémentaire (lors d'événements spéciaux et pour contrer les méfaits), ajout d'équipements de protection incendie et prévention de légionnelles dans les tours d'eau : **29 015 \$**
- / Entretien des bâtiments et des terrains (achat de matières premières) : **25 144 \$**
- / Développement d'activités et soutien à la vie étudiante : **24 213 \$**

Axe 4

Le Cégep dans son milieu

Dépenses en 2012-2013 : 115 460 \$

- / Appui aux activités du Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Cégep : **36 319 \$**
- / Recrutement et accueil d'étudiants étrangers : **6 659 \$**
 - annonces publicitaires dans la revue OACI
 - impression du triptyque *Étudier dans la grande région de Montréal*
 - honoraires pour des services de traduction de documents et d'interprètes à l'étranger
- / Veille stratégique liée à la mise en œuvre du *Plan de développement des programmes* : **72 482 \$**

Plan institutionnel de réussite et de diplomation & Mesure de soutien à la réussite

Plan institutionnel de réussite et de diplomation - Orientation et encadrement (annexe S-019)

Le Cégep a consacré un montant de **9535,20 \$** à divers projets et activités associés aux programmes d'études menant à des carrières scientifiques. Au nombre de ces activités : soutien à la tenue de plusieurs événements, conférences, activités de formation et concours destinés aux étudiants des programmes Sciences de la nature, Techniques de l'informatique, Techniques d'intégration multimédia, notamment : conférences Midi-sciences, Bar des sciences, camp et concours informatiques, excursions géologiques, concours *Science, on tourne!*, concours de physique, l'ACFAS, les olympiades de la formation professionnelle et technique, exposition multimédia et participation aux Jeux des infirmiers et infirmières du Québec.

Mesure de soutien à la réussite (annexe S-028)

Annuellement, le Cégep reçoit un montant de **12 500 \$** auquel s'ajoute le solde de l'année précédente. En 2012-2013, le Cégep disposait d'une somme de **13 933 \$**. Les sommes dépensées ont permis de réaliser les activités suivantes :

- achat de tests psychométriques pour la démarche d'orientation;
- sorties éducatives à l'extérieur du Cégep (transport, entrées dans les musées);
- achat de matériel pour des projets de réussite (cartes mémoire, iTunes, chèques-cadeaux, certificats pour les finissants du cours *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*).

Mesures favorisant de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif

En 2012-2013, une somme de **6250 \$** a contribué à soutenir les activités du Cégep associées au cadre de référence ministériel *Pour un virage santé à l'enseignement supérieur*. Les actions entreprises au cours de la dernière année se sont davantage concentrées autour des orientations 3, 6 et 7 : instaurer un programme alimentaire institutionnel et éliminer les menus contenant des aliments frits; inciter à la pratique d'activités physiques la population étudiante sédentaire lors de l'activité *La Bougerie* et continuer d'offrir des tarifs préférentiels aux étudiants qui participent à des activités parascolaires; finalement, mettre en œuvre des activités de sensibilisation à une saine alimentation, dont des conférences ouvertes à tous, et promouvoir un mode de vie physiquement actif en favorisant l'utilisation du vélo pour se rendre au Cégep.

Suivis relatifs à l'article 18 de la loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget visant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette

Dans le cadre de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014*, le Cégep a diminué de 18,4 % ses dépenses de nature administrative en y consacrant **60 695 \$** en 2012-2013 comparativement à **71 206 \$** en 2011-2012.

États financiers

ÉTAT DES RÉSULTATS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 JUIN 2013

	2013	%	2012	%
REVENUS				
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et Technologie	68 384 120	84,47	64 935 913	86,41
Autres sources	12 812 655	15,77	10 322 339	13,74
Redressements - années antérieures	54 653	(0,24)	(114 737)	(0,15)
	81 251 428	100,00	75 143 515	100,00
DÉPENSES				
Salaires	57 692 477	71,00	54 118 695	72,02
Avantages sociaux	6 249 269	7,69	5 736 771	7,63
Coûts de convention - Enseignants	1 678 496	2,07	(568 794)	(0,76)
Coûts de convention - Autres personnels	665 469	0,82	708 632	0,94
Communications et informations	1 591 195	1,96	1 357 804	1,81
Chauffage et électricité	1 601 892	1,97	1 372 212	1,83
Matériel et fournitures	2 879 040	3,54	2 650 246	3,53
Services, honoraires et contrats	7 271 868	8,95	6 862 545	9,12
Intérêts sur emprunts à court terme	55 282	0,07	47 028	0,06
Autres dépenses	438 018	0,54	343 178	0,46
	80 123 006	98,61	72 628 317	96,64
Excédent des revenus (dépenses)	1 128 422	1,39	2 515 198	3,36
Dépenses présentées comme virements au solde de Fonds des investissements et utilisation solde de fonds affectés	(1 153 714)		(2 079 693)	
Variation du solde de Fonds	(25 292)		435 505	

BILAN DU FONDS DE FONCTIONNEMENT AU 30 JUIN 2013

	2013	2012
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	11 188 241	7 655 397
Subventions à recevoir	579 801	3 648 271
Débiteurs	3 030 331	4 555 412
Avance au Fonds des investissements	151 717	4 619 563
Frais payés d'avance	335 489	183 056
Stocks	677 644	744 649
Actif à long terme		
Subventions à recevoir	2 925 029	-
	18 888 252	21 406 348
PASSIF		
Passif à court terme		
Chèques en circulation	1 050 460	763 145
Créditeurs	1 068 884	1 760 662
Salaires et avantages sociaux à payer	2 248 742	1 130 815
Provision vacances courues à payer et autres courus	7 601 258	8 043 594
Apports reportés	1 421 136	1 951 944
Revenus reportés	2 083 748	2 083 609
Solde de Fonds	3 414 024	5 672 579
	18 888 252	21 406 348

BILAN DU FONDS DES IMMOBILISATIONS AU 30 JUIN 2013

	2013	2012
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	(53 570)	440 599
Débiteurs	125 966	84 634
Subvention à recevoir	2 148 215	9 199 609
Autres actifs à court terme	286 194	2 394 524
Actif à long terme		
Subvention à recevoir	23 706 874	16 616 721
Immobilisations corporelles	104 711 583	102 262 943
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	4 763 824	5 012 417
Autres actifs à long terme - RISQ	229 185	250 020
	135 918 271	136 261 467
PASSIF		
Passif à court terme		
Chèques en circulation	446 980	156 572
Emprunts à court terme	10 110 000	16 523 401
Créditeurs	757 093	396 211
Retenues sur contrats	51 231	876 872
Avances interfonds	151 717	4 619 563
Intérêts courus à payer	501 767	536 042
Versements à court terme de la dette à long terme	44 922 756	-
Passif à long terme		
Apports reportés	17 861 028	18 943 970
Emprunts à long terme	57 780 200	90 345 399
Solde du Fonds	3 335 499	244 645
	135 918 271	132 642 675

Population étudiante

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR PROGRAMME - ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Inscriptions à l'automne 2012

Accueil et intégration	260
Secteur préuniversitaire	
Sciences de la nature	1281
Sciences humaines	2125
Arts et lettres	342
Arts plastiques	87
Sous-total	3835
Secteur technique	
Prothèses dentaires	101
Denturologie	96
Hygiène dentaire	159
Orthèses visuelles	147
- Cheminement en Optique - Optométrie	28
Soins infirmiers	395
Technologie de l'électronique - télécommunications	73
Construction aéronautique	162
- Cheminement DEC-BAC en Génie aérospatial	120
Maintenance d'aéronefs	423
Aircraft Maintenance	69
Avionique	126
Éducation à l'enfance	270
Comptabilité et gestion	82
- DEC-BAC intégré en Sciences comptables	120
Gestion de commerces	159
- DEC-BAC intégré en Marketing	167
Microédition et hypermédia	3
Informatique de gestion	144
Gestion de réseaux informatiques	79
Intégration multimédia	302
Sous-total	3225
Total	7320

Des 7320 étudiants inscrits dans des programmes de l'enseignement régulier, on constate que:

- 941 étudiants fréquentaient l'École nationale d'aérotechnique;
- 6379 étaient inscrits à l'un des programmes offerts au campus de Longueuil

EFFECTIF ÉTUDIANT à l'automne 2012

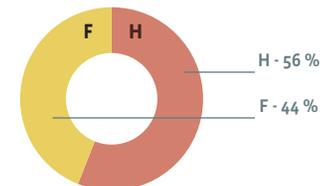


- Accueil et intégration (260)
- Enseignement préuniversitaire (3835)
- Enseignement technique (3225)

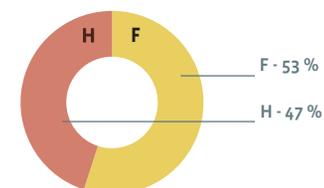
Total : 7320

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SEXE

Secteur technique



Secteur préuniversitaire



EFFECTIF ÉTUDIANT À LA FORMATION CONTINUE

É 2012 - A 2012 - H 2013

Nombre d'étudiants

Formation créditée

	CAMPUS DE LONGUEUIL	ÉNA	TOTAL
Temps partiel	369	37	406
Temps complet	391	114	505
Reconnaissance des acquis et des compétences	60	0	60
Total	820	151	971

Formation sur mesure

Temps partiel	1619	5690	7309
Temps complet	177	25	202
Total	1796	5715	7511

Grand total

2616 5866 8482

Nombre d'inscriptions aux cours

Formation créditée

Temps partiel	733	60	793
Temps complet	3621	973	4594
Reconnaissance des acquis et des compétences	402	0	402
Total	4756	1033	5789

Formation sur mesure

Temps partiel	2295	5916	8211
Temps complet	284	225	509
Total	2579	6141	8720

Grand total

7335 7174 14 509

NOMBRE DE DIPLÔMES DÉCERNÉS

(entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013)

ENSEIGNEMENT RÉGULIER - DEC

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Sciences de la nature	622
Sciences humaines	928
Arts et lettres	157
Arts plastiques	32
DEC sans mention	4

SOUS-TOTAL 1743

SECTEUR TECHNIQUE

Prothèses dentaires	36
Denturologie	50
Hygiène dentaire	76
Orthèses visuelles	86
Soins infirmiers	168
Technologie de l'électronique - Télécommunications	26
Éducation à l'enfance	62
Comptabilité et gestion	96
Gestion de commerces	92
Microédition et hypermédia	13
Informatique - Informatique de gestion	49
- Gestion de réseaux informatiques	22
Intégration multimédia	99
Construction aéronautique	106
Maintenance d'aéronefs	173
Avionique	56
Aircraft Maintenance	19
DEC sans mention	12

SOUS-TOTAL 1241

TOTAL 2984

FORMATION CONTINUE - AEC

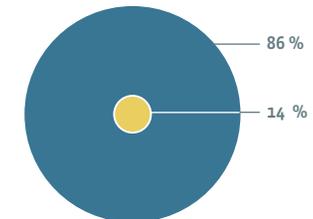
Actualisation professionnelle en soins infirmiers	5
Agent de méthode assemblages structuraux en aéronautique	20
Assurance de dommages	28
Caissier dans une institution financière	20
Comptabilité et finance	13
Conception assistée par ordinateur CATIA	23
Conseils services financiers	16
Développeur intégrateur SharePoint	10
Éducation de l'enfance en milieu scolaire	3
Éléments d'avionique	1
Éléments de réparation de structures d'aéronefs, profil EMAM	25
Intégration à la profession infirmière du Québec	95
Maintenance d'aéronefs	1
Mécanicien d'entretien d'aéronefs	1
Microprogramme de perfectionnement en sécurité des réseaux	15
Techniques ambulancières	23
Techniques d'éducation à l'enfance	142
Technologies des réseaux de l'information	1

TOTAL 442

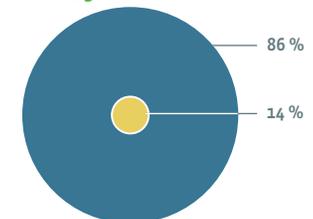
RENDEMENT SCOLAIRE

- Cours réussis
- Cours échoués ou incomplets

Automne 2012



Hiver 2013



Ressources humaines

MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER

Personnel d'encadrement (hors-cadres, cadres, gérants)	44
Personnel enseignant à temps complet*	436
Personnel professionnel	46
Personnel de soutien	219
Total	745

* Enseignants permanents et non permanents détenant des postes.
(Portrait au 30 avril 2013)

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

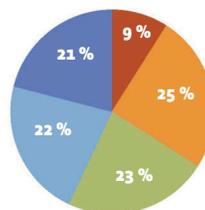
	Hommes	Femmes
Personnel d'encadrement	19	25
Personnel enseignant	294	320
Personnel professionnel	10	36
Personnel de soutien	82	137

EFFECTIF ENSEIGNANT À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Enseignants permanents	431
Enseignants non permanents à temps complet	
- détenant un poste	5
- ne détenant pas de poste	123
Enseignants à temps partiel	53
Chargés de cours	2
Total	614

SCOLARITÉ DES ENSEIGNANTS

Parmi les enseignants
à l'enseignement régulier,



9 % détiennent un doctorat
25 % comptent 19 années ou plus de scolarité
23 % ont 18 années de scolarité
22 % ont 17 années de scolarité
21 % ont 16 années ou moins de scolarité

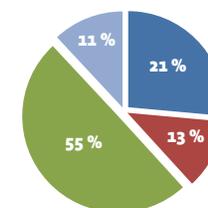
CHARGÉS DE COURS À LA FORMATION CONTINUE

	CAMPUS DE LONGUEUIL	ÉNA	TOTAL
Général et professionnel	122	40	162
Formation sur mesure	88	43	131
Total	210	83	293

Centre sportif

FRÉQUENTATION 2012-2013

	NOMBRE D'ENTRÉES	%
Étudiants du Cégep	267 600	21 %
Élèves de l'École secondaire Jacques-Rousseau	162 000	13 %
Grand public	702 970	55 %
- activités dirigées	187 770	
- activités libres	349 200	
- locations	166 000	
CorporAction	141 000	11 %
Grand total	1 273 570	100 %



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paul St-Onge, président

Membres nommés par le ministre

SECTEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE

Daniel Lacombe, directeur,
Centre local d'emploi de Longueuil

Paul St-Onge, psychopédagogue et consultant en santé mentale et administrateur des organismes CJM, ACJQ, CQA et de la Commission scolaire des Patriotes

SECTEUR DES ENTREPRISES

Pierre Dandoy, vice-président principal, exploitation Loblaws et Provigo du Québec

Jean-Robert Lessard, vice-président marketing et relations publiques, Groupe Robert inc.

SECTEUR UNIVERSITAIRE

Olivier Dezutter, vice-doyen à la recherche et au développement international, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

SECTEUR DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Michel Gervais, commissaire, Commission scolaire Marie-Victorin

Membres nommés par le Cégep

Représentants des diplômés

SECTEUR TECHNIQUE

Daniel Blais, directeur principal, Génie manufacturier, Bell Helicopter Textron Canada Limitée

Pierre Root, consultant en gestion vice-président du conseil d'administration du Cégep

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Annie Sabourin, chargée des relations institutionnelles, cabinet du recteur, Université de Montréal

Représentants des parents

Andrée Larose, retraitée, CHUM

Alain Tremblay, psychologue
Équipe santé mentale jeunesse,
CLSC des Seigneuries - Varennes

Membres nommés par leurs pairs

Représentants du personnel enseignant

Étienne Marcotte,
Département de philosophie

Hélène St-Jean,
Département de géologie et physique

Représentant du personnel professionnel

Pierre Chassé,
conseiller en information scolaire et professionnelle

Représentante du personnel de soutien

Micheline Lavallée,
technicienne en information

Représentants des étudiants

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE
Marie-Laure Chaput

SECTEUR TECHNIQUE
Vincent Bourgault
(campus de Longueuil)
Khalid Butt (ÉNA)

Membres d'office

Serge Brassset, directeur général et président du Comité directeur

Pierre Brazé, directeur des études

Secrétaire du Conseil

Sylvie Jalbert, adjointe administrative - direction générale

COMITÉ DIRECTEUR

Serge Brassset, président

Jean-Robert Lessard

Étienne Marcotte

Pierre Root

Annie Sabourin

Paul St-Onge

COMITÉ DE DIRECTION

Serge Brassset,

directeur général

Guy Bédard,

directeur des affaires

étudiantes et communautaires

Pierre Brazé,
directeur des études

René Corriveau,
directeur des ressources humaines

Élisabeth Fournier,
directrice des ressources matérielles

Normand Guilbault,
directeur des systèmes et technologies de l'information

Alain Legault,
directeur des communications,
des affaires publiques et des relations gouvernementales

André Marcil,
directeur des partenariats d'affaires de l'ÉNA et du Centre de services aux entreprises et de formation continue

Stéphanie Paquette,
directrice des ressources financières

COMMISSION DES ÉTUDES

Pierre Brazé, président

Représentants de la Direction des études

Rachel Belzile

Luce Bourdon

Louis-Marie Dussault

Lin Jutras

Représentants des professeurs

Nicolas Chalifour

Benjamin Duval

Nicole Fleurant

Thierry Layani

Martine Paradis

Isabelle Saulnier

Représentantes du personnel professionnel non enseignant

Renée Asselin

Valérie Cliche

Représentante du personnel de soutien

Brigitte Pelletier

Représentants des étudiants

Vincent Bourgault

Akxel Mercier Beaudry

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Aucune situation d'irrégularité n'a été portée à l'attention du Conseil d'administration du Cégep au cours de l'année 2012-2013. La version intégrale du *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs* du cégep Édouard-Montpetit est disponible en *Annexe* (page 17) ainsi que dans le site du Cégep à cegepmontpetit.ca, rubrique *Règlements et politiques*.



Campus de Longueuil

945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec)
J4H 3M6

Tél.: 450 679-2631
Télééc.: 450 679-5570

École nationale d'aérotechnique

5555, place de la Savane
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 8Y9

Tél.: 450 678-3561
Télééc.: 450 678-3240

Centre sportif

260, rue De Gentilly Est
Longueuil (Québec)
J4H 4A4

Tél.: 450 651-4720
Télééc.: 450 651-0696

Fondation

945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec)
J4H 4A4

Tél.: 450 646-4622
Télééc.: 450 646-2374

Centre technologique en aérospatiale (CTA)

5555, place de la Savane
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 8Y9

Tél.: 450 678-2001
Télééc.: 450 678-1702

cegepmontpetit.ca

RÈGLEMENT
NO. 15

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES
ADMINISTRATEURS

Adopté par le Conseil le 25 novembre 1997 En vigueur le 1^{er} janvier 1998

RÈGLEMENT NUMÉRO 15

- Code déthique et de déontologie des administrateurs

Adoption

Numéro	Date	En vigueur
97-CA-R03	25 novembre 1997	1 ^{er} janvier 1998

Amendement

Numéro	Article	Date	En vigueur
---------------	----------------	-------------	-------------------

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉAMBULE	1
2.	DÉFINITIONS.....	1
3.	OBJET	1
4.	CHAMP D'APPLICATION.....	2
5.	DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS	2
6.	OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS.....	2
6.1	L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :	2
6.2	La personne qui cesse d'être administrateur doit :	2
7.	RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS.....	4
8.	RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS	4
8.1	Objet.....	4
8.2	Situations de conflit d'intérêts des administrateurs	4
8.3	Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel	4
8.4	Déclaration d'intérêts	5
8.5	Interdictions	5
8.6	Rôle du président	5
9.	CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE	6
10.	CONSEIL DE DISCIPLINE	6
11	COMITÉ DIRECTEUR	6
12	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	7

RÈGLEMENT 15

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

1. PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

2. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- 2.1 administrateur : membre du Conseil d'administration du Collège;
- 2.2 administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pair à titre d'administrateur;
- 2.3 Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- 2.4 Collège : le collège Édouard-Montpetit;
- 2.5 intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

3. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- 3.1 d'assurer la confiance du public dans l'intégrité et l'impartialité du Conseil d'administration du Collège, et

3.2 de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

4. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 6.2 du Code.

5. DEVOIR GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité.

6. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

6.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

6.1.1 respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;

6.1.2 agir dans le seul intérêt du Collège;

6.1.3 agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;

6.1.4 ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;

6.1.5 ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;

6.1.6 ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;

6.1.7 ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;

6.1.8 n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage.

6.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit :

6.2.1 se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;

6.2.2 ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses reliées à sa charge.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 OBJET

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

8.2.1 la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt personnel dans une délibération du Conseil d'administration;

8.2.2 la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage.

8.3 SITUATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL

Outre les règles établies à l'article 8.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du Conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par les administrateurs.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 INTERDICTIONS

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au Conseil d'administration a l'obligation, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, de ne pas participer activement aux délibérations, de s'abstenir de voter et, s'il est personnellement mis en cause, de se retirer de la salle.

8.6 RÔLE DU PRÉSIDENT

8.6.1 Le président du Conseil est responsable du bon déroulement des réunions du Conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du Conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de délibérer et de voter ou pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. Tout membre peut appeler de cette décision devant l'assemblée, laquelle se prononce après avoir obtenu les renseignements pertinents, mais sans discussion.

8.6.2 Lorsque le président est lui-même en situation de conflit d'intérêt à l'égard d'une question, il cède son rôle au vice-président du Conseil pour la durée des discussions entourant cette question.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du Conseil ou toute autre personne nommée par le Conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- 9.1 d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- 9.2 de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- 9.3 de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration;
- 9.4 de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

10.1 Le conseiller en déontologie saisit le Conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

10.2 Le Conseil d'administration ou le comité constitué par le Conseil à cette fin, siège comme Conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

10.3 Le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

10.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du Conseil d'administration.

10.5 Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. COMITÉ DIRECTEUR

Les règles énoncées dans le présent Code s'appliquent aux membres et aux séances du Comité directeur.

12. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code entre en vigueur le 1^{er} janvier 1998.